opco 2i

COMPÉTENCES INDUSTRIES

PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES 2020

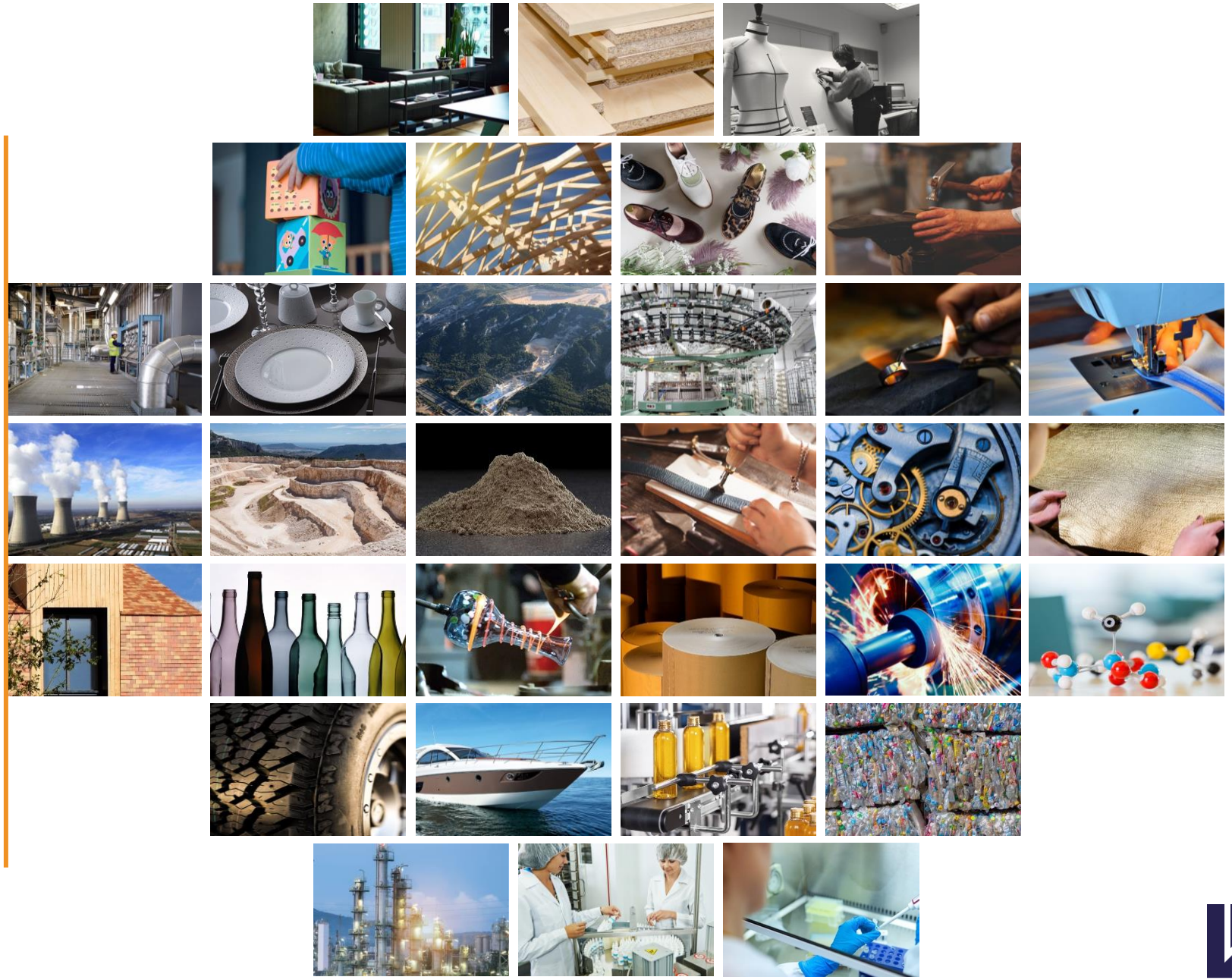

kyu

LE PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES D'OPCO 2i

OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

		Sources :
Économique	▪ Nombre d'entreprises et répartition par taille ▪ Nombre d'établissements et répartition géographique ▪ Chiffre d'affaires	- INSEE (DADS, ESANE, REE) - DARES - ACOSS - Table de croisement IDCC/APE - Entretiens avec des experts techniques
Emploi	▪ Nombre de salariés ▪ Répartition géographique, par taille d'entreprises, par âge, par famille de métiers, par sexe, CSP et contrat	

		Sources :
Alternance	▪ Nombre d'alternants ▪ Répartition des alternants par région ▪ Répartition des alternants par taille d'entreprise	- Données OPCO 2i
Enjeux	▪ Enjeux principaux de la branche dans les années à venir vis-à-vis du contexte et des besoins	- Entretiens avec des experts techniques - Publications

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

56 Md€
chiffre d'affaires

1 600
entreprises

126 600
salariés

4 533
alternants

PORTRAIT

Les chiffres clés 2018

56 Md€ chiffre d'affaires

- **50%** à l'export
- **18,8 Md€** de chiffre d'affaires pris en charge par la sécurité sociale

1 600 entreprises

- **1 900** établissements
- **2** bassins principaux en IdF et AURA

2019

126 600 salariés

- **57%** de femmes
- **41%** d'équivalents-cadres *(1)*

2020

4 533 alternants

- **3 561** apprentis
- **972** contrats de professionnalisation

Les activités et secteurs

L'industrie pharmaceutique regroupe toutes les opérations menant des matières premières (principes actifs, excipients, conditionnement, etc.) aux produits finis, les médicaments. Cette production répond à des normes nationales, européennes et internationales parmi les plus strictes de la production industrielle. La durée de développement d'un nouveau médicament est ainsi de plus de 10 ans en moyenne. La recherche et le développement occupent donc une place très importante dans l'emploi et dans l'investissement des entreprises de la branche.

On distingue deux principales fabrications : la fabrication de médicaments en forme sèche (pesée, mélange, conditionnement primaire et secondaire) et la fabrication de biomédicaments (multiples étapes chimiques : centrifugation, chromatographie, inactivation virale, etc.).

On distingue aussi différents types de commercialisation des médicaments : la vente « en ville » dans les pharmacies et officines de médicaments remboursables et non remboursables, les médicaments vendus aux hôpitaux et les médicaments vendus à l'export.

Le périmètre des données statistiques

Les indicateurs de la branche de l'industrie pharmaceutique sont définis à partir du code IDCC de la convention collective de la branche : IDCC 0176. Afin de dresser un portrait le plus complet possible, il intègre les activités suivantes, à proportion des salariés de la branche qui y sont présents : la fabrication (10.86Z, 20.14Z, 20.42Z, 21.10Z, 21.20Z, 3250A, 32.99Z), le commerce (46.18Z, 46.45Z, 46.46Z), la R&D (72.11Z, 72.19Z) et d'autres activités particulières (63.11Z, 70.10Z, 73.11Z, 77.40Z, 82.92Z, 86.90F, 94.12Z). La liste complète des APE pris en compte est en annexe.

Sources - Chiffre d'affaires : LEEM d'après Gers et Douanes 2018/ Entreprises : REE 2018 / Salariés : ACOSS 2019 / Alternance : OPCO 2i 2020

(1) Les cadres ne sont pas définis par la convention collective de « l'industrie pharmaceutique », il s'agit donc d'une équivalence

ÉCONOMIE

Les informations clés

Le **marché du médicament**, très encadré, est un marché complexe. **Le chiffre d'affaires domestique** (ville remboursable et non remboursable + hôpitaux) **stagne**, tandis que le **CA à l'export est en croissance**.

La branche compte **1 600 entreprises**, mais dont une **faible proportion - environ 300 - fait de la production**.

50% du CA à l'export

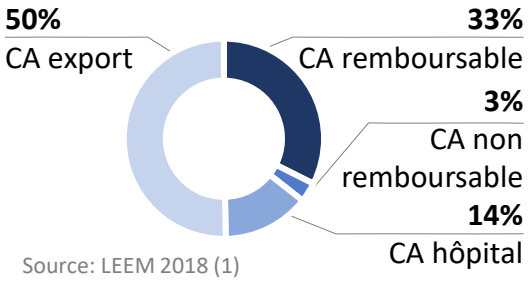

Source: LEEM 2018 (1)

1 600 entreprises *(1)*

Nombre d'entreprises – REE 2015-18

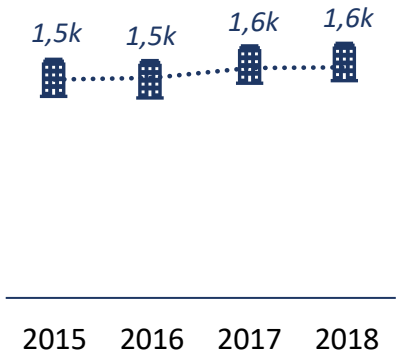

On dénombre un peu plus de 300 entreprises de fabrication. Le reste des entreprises comptabilisées sont en réalité des entreprises de commerce, de R&D ou de sièges sociaux où une part importante des salariés relèvent de la convention collective.

80% de moins de 50 salariés

Part des entreprises - REE 2018

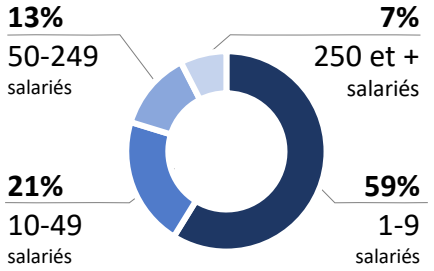

Autour des grands groupes pharmaceutiques (IPSEN, Merck, Novartis, Pfizer, Sanofi...), on dénombre plus de 1 000 entreprises de moins de 50 salariés, essentiellement des biotechs, des façonniers et des fabricants de principes actifs

1 900 établissements

Nombre d'établissements – REE 2018

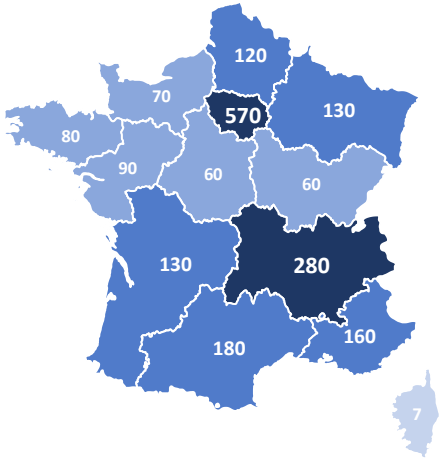

L'Île-de-France concentre 30% des établissements, essentiellement des sièges sociaux et des centres de R&D, mais également quelques sites de production.
La majorité des sites de production se trouvant en Auvergne-Rhône-Alpes.

56 Milliards de CA

CA (Md€) par secteur – LEEM (1)

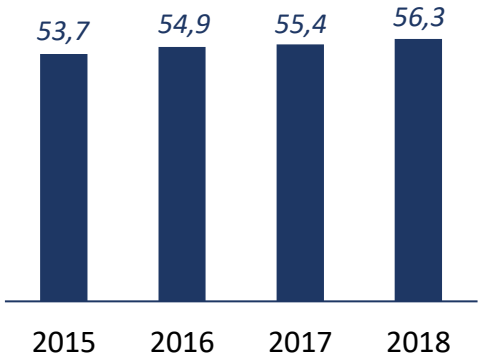

Entre augmentation du CA des médicaments remboursables et diminution du CA des non remboursables, le chiffre d'affaires domestique stagne depuis 2013.
Le chiffre d'affaires à l'export est quant à lui en croissance (+2%/an en moyenne depuis 2012).

(1) LEEM d'après Gers et Douanes 2018

EMPLOI

Les informations clés

Après avoir diminué entre 2008 et 2013, **les effectifs de la branche se stabilisent autour de 126 600 salariés**, concentrés aux **¾ dans 4 régions**.

La très grande majorité des emplois sont dans **de grands groupes pharmaceutiques qui ont la capacité d'investissement** nécessaire pour ce marché.

12,9% des salariés travaillent en **« R&D»**, un des taux les plus élevés de l'interindustrie.

126 600 salariés

Nb de salariés en milliers – ACOSS

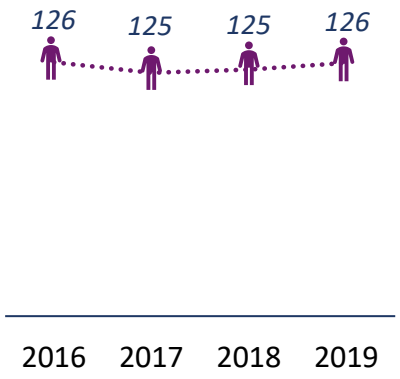

Après un fort recul dans les années après crise (2008-2013), l'emploi est stable depuis 2014. Le secteur embauche en moyenne 10 000 personnes par an depuis 10 ans. La branche représente 4,5% de l'emploi de l'interindustrie.

73% sur 4 régions

Nb de salariés – ACOSS 2019 (1)

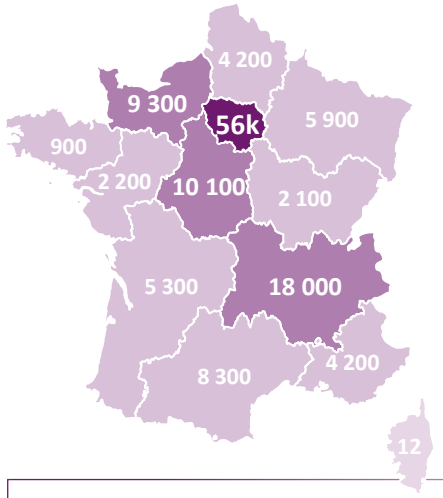

Cette carte représente la répartition des salariés par établissement de rattachement. Elle ne représente donc pas les salariés en itinérance et la proportion de salariés en IdF est ainsi surreprésentée.

73% dans les grands groupes

Part des entreprises/salariés – DARES 2017

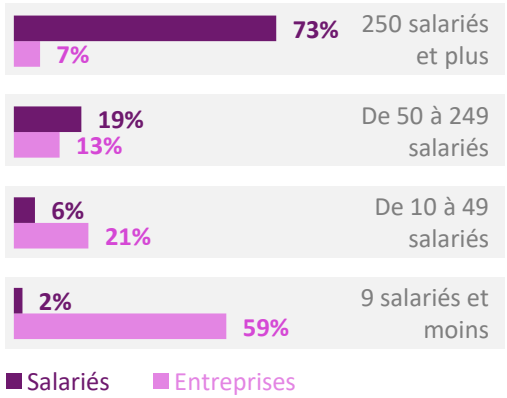

Les entreprises de l'industrie pharmaceutique sont très consolidées. 73% des salariés travaillent dans des entreprises de plus de 250 salariés. Cela s'explique par la difficulté d'accès au marché, et notamment l'investissement nécessaire en R&D.

12,9% en R&D

Part des salariés – LEEM 2018

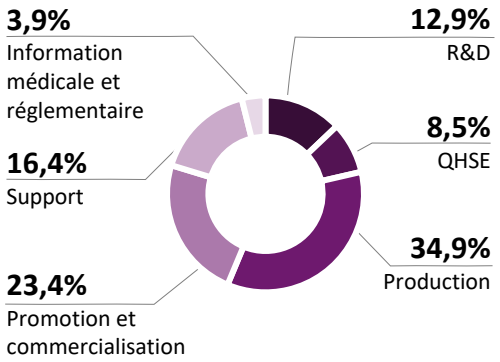

La proportion importante de salariés en R&D est une spécificité du secteur pharmaceutique et a tendance à augmenter ces dernières années.

(1) Par établissement de rattachement

EMPLOI

Les informations clés

La branche est une des plus féminisées de l'industrie de process avec **58% de femmes**, du fait de l'**automatisation** et de la part importante de la **R&D.**

La branche n'échappe pas au **vieillissement de sa population** de salariés avec une augmentation de **6 points de plus de 50 ans entre 2012 et 2017**.

Les salariés de la branche sont très qualifiés par rapport à la moyenne de l'interindustrie.

58 % de Femmes

Part des salariés par sexe – DARES 2017

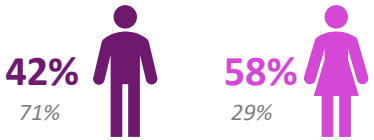

Moyenne de l'interindustrie

L'industrie pharmaceutique fait partie des rares secteurs où les femmes sont majoritaires.
Les femmes occupent indépendamment tous les types de postes excepté la logistique et la maintenance où elles sont minoritaires.

29% de plus de 50 ans

Part des salariés par âge – DARES 2017

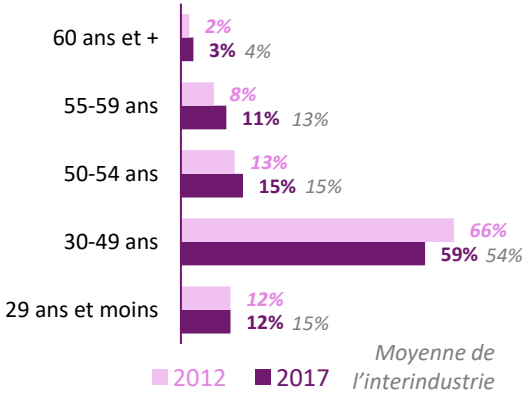

La population de salariés est vieillissante et l'âge moyen est ainsi passé de 40 ans en 2007 à 44 ans en 2017. Les entreprises de la branche mettent la priorité sur le recrutement des jeunes, en 2018 les moins de 26 ans représentent 18% des recrutements.

41% d'équivalents-cadres (1)

Part des salariés par CSP – DARES 2017

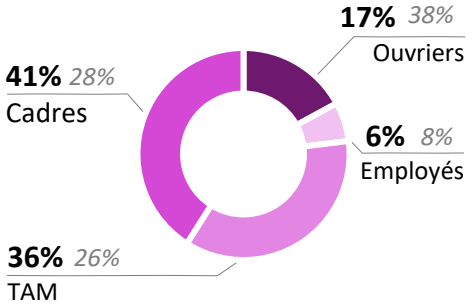

Moyenne de l'interindustrie

Le secteur pharmaceutique est celui employant la plus grosse proportion d'équivalents-cadres, 41%, et de TAM, 36%. Les ouvriers et employés représentent 23% des salariés.

92 % de CDI

Part des salariés par contrat – DARES 2017

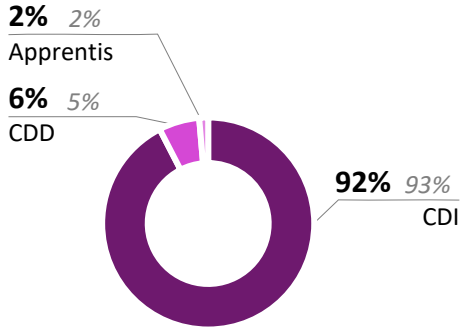

Moyenne de l'interindustrie

L'emploi apparait stable avec 92% de CDI. 43% des recrutements de 2018 se sont faits en CDI, 25% en CDD. Une part de plus en plus importante est donnée à l'alternance pour attirer les jeunes.

(1) Les cadres ne sont pas définis par la convention collective de « l'industrie pharmaceutique », il s'agit donc d'une équivalence

ALTERNANCE

APPRENTISSAGE
3 561 apprentis au 31/12/2020

42% en Île-de-France
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i

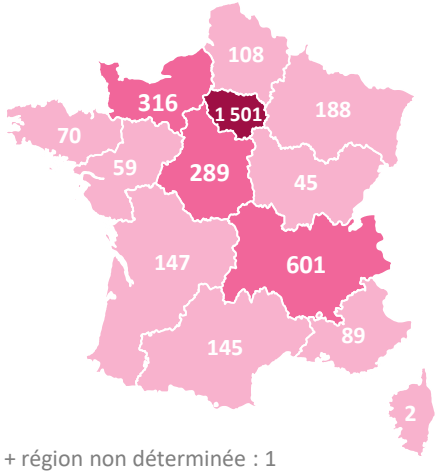

+ région non déterminée : 1

Les entreprises de la branche recourent au contrat d'apprentissage dans une proportion de 28 contrats pour 1 000 salariés.

53% dans les 300+ salariés
Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i

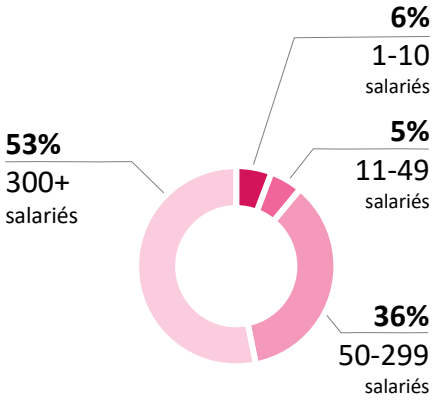

La majorité des salariés en contrat d'apprentissage de la branche sont employés par des entreprises de 300 salariés et plus (53%).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
972 contrats au 31/12/2020

36% en Île-de-France
Nb de contrats de pro. par région – OPCO 2i

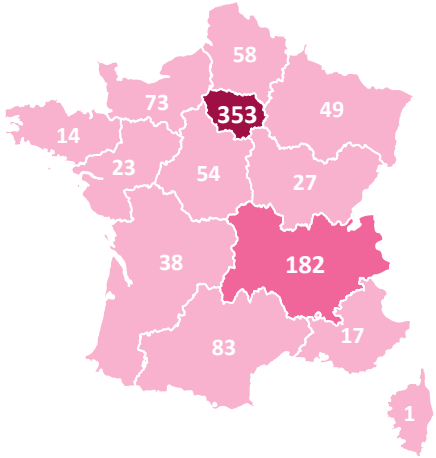

Les entreprises de la branche recourent au contrat de professionnalisation dans une proportion de 8 contrats pour 1 000 salariés.

58% dans les 300+ salariés
contrats de pro. par taille d'entreprise – OPCO 2i

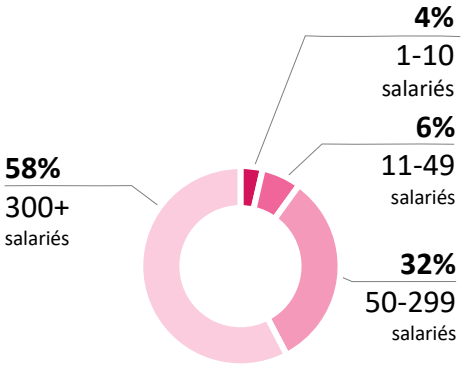

La majorité des salariés en contrat de professionnalisation de la branche sont employés par des entreprises de 300 salariés et plus (58%).

ENJEUX

Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche

- Les industries pharmaceutiques font des prévisions de **croissance de l'activité dans les années à venir** : en volume sur le marché domestique, en volume et en chiffre d'affaires sur le marché à l'export.
- Cela se traduit par des investissements importants de la part des grands groupes pharmaceutiques permettant l'**augmentation de la capacité de production** (agrandissement ou création de sites de production).

- La crise sanitaire a eu plusieurs impacts sur l'industrie pharmaceutique :
  - L'accélération de la demande de médicaments
  - Une augmentation de l'investissement en R&D pour trouver un vaccin ou des traitements
  - Une remise en question de la souveraineté européenne pour fabriquer ses médicaments et donc une possible relocalisation de la production dans les années à venir, ne serait-ce que pour la production du principe actif du paracétamol, délocalisé depuis 2008.
- Ces externalités positives alliées à la bonne santé financière des entreprises de la branche ont permis à ces dernières d'être très résilientes face à la crise.

Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche

- Les investissements réalisés dans le secteur par les grands groupes pharmaceutiques vont s'accompagner d'un b**esoin croissant de main-d'œuvre** sur les sites de production existants.
- Cette **tendance va s'accélérer suite à la crise sanitaire** : certaines entreprises vont probablement être amenées à produire des vaccins et la relocalisation de certaines productions, notamment de principes actifs, va continuer de **dynamiser le secteur en termes d'emploi.**
- La pyramide des âges étant vieillissante, le **renforcement de l'attractivité de la branche pour les jeunes** est un enjeu important. Pour cela, la branche mise sur le développement de l'alternance et la communication auprès des étudiants en formation initiale.
- Un **accord de développement de l'emploi et des compétences** (ADEC) a également été signé entre l'État et les industries de la santé.

- **La transition numérique** impacte les activités des entreprises de la branche : intelligence artificielle & big data (pour la recherche, les simulations et analyses de marché), cybersécurité, les solutions multitechnologiques, etc. Les entreprises vont devoir continuer leurs efforts en poursuivant leurs **investissements dans la R&D et la formation de ses salariés** sur ces sujets pour préserver leur compétitivité et leur sécurité.

ANNEXES

GLOSSAIRE

TPE	Les très petites entreprises (ou microentreprises MIC) sont les entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME) - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les TPE désignent en ce sens les entreprises de 1 à 9 salariés.
PME	Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les PME désignent en ce sens les entreprises de 1 à 249 salariés.
ETI	Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les ETI désignent en ce sens les entreprises de 250 à 4 999 salariés.
GE	Une grande entreprise est une entreprise qui vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les GE désignent en ce sens les entreprises de plus de 5 000 salariés.
Branche	Abus de langage désignant une branche professionnelle. Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective – Ministère du travail.
Secteur	Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) - INSEE.
Filière	La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini - INSEE.
IdF	Île-de-France
AURA	Auvergne-Rhône-Alpes
kT	1 000 tonnes
k€	1 000 €
M€	1 000 000 €

LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES

L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.

« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail…

« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, micro-entrepreneurs et particuliers employeurs.

Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAIM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

Entreprises

Nombre d'entreprises – REE 2015-18

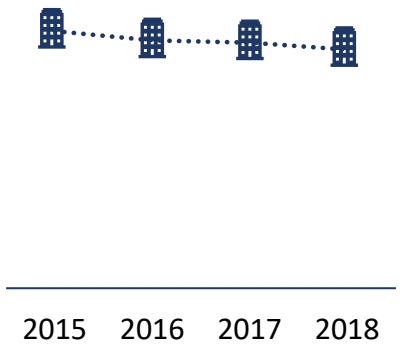

Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018

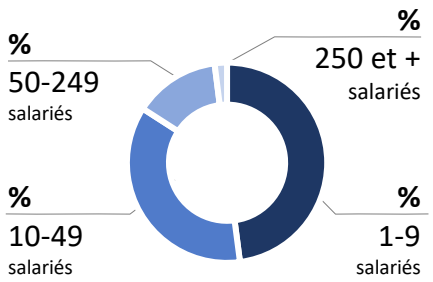

Établissements

Nombre d'établissements - REE 2018

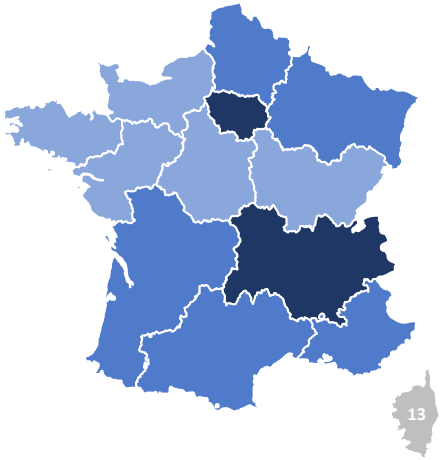

Chiffre d'affaires

CA (Md€) par secteur - Esane

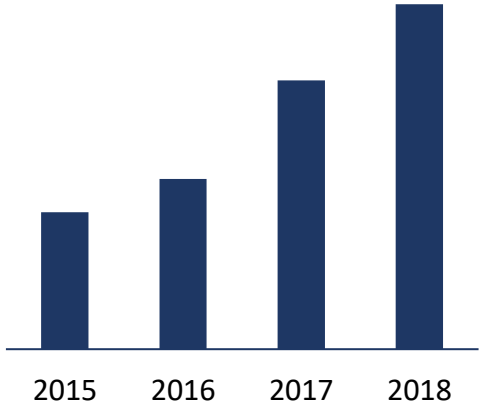

3 sources :

- Le répertoire des entreprises et des établissements (REE) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- La table de passage de la DARES « IDCC x APE ». Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les portraits statistiques de branche (PSB) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

Exceptions : pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base SIRETxIDCC de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

2 sources :

- L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises (Ésane) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La table de passage de la DARES « IDCC x APE » pour les années 2015, 2016 et 2017.

Méthode de calcul : le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE.

Exceptions : pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité d'autres sources sont alors utilisées.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.

Nombre de salariés

Nb de salariés en milliers - ACOSS

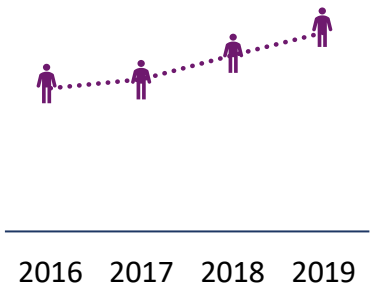

Répartition régionale

Nb de salariés – ACOSS 2019

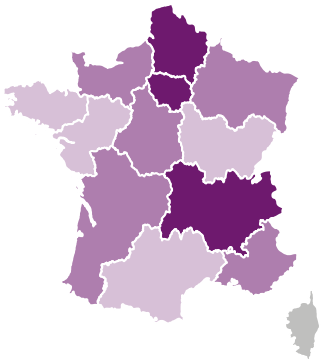

Par familles de métiers

Part des salariés – DADS 2015

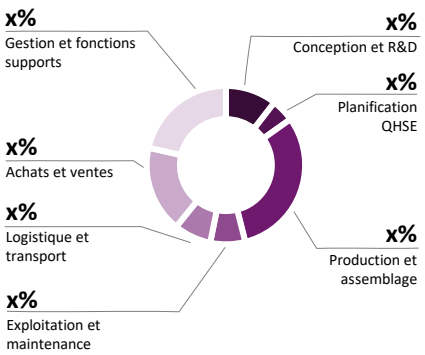

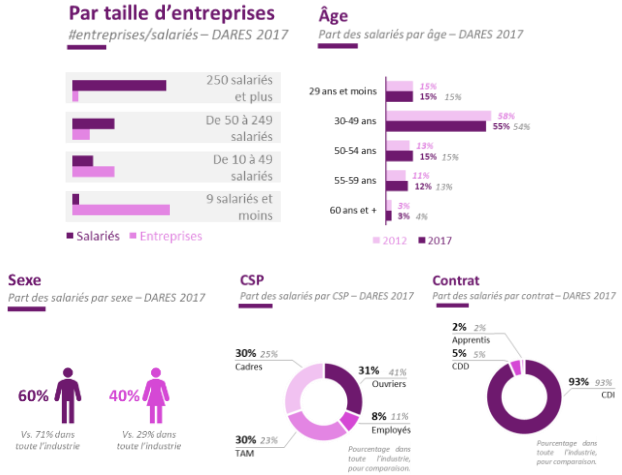

3 sources :

- Les effectifs salariés de l'Acoss qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
- La table de passage de la DARES « IDCC x APE » . Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les portraits statistiques de branche (PSB) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base Acoss par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données Acoss 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.

2 sources :

- Données DADS 2015 qui donnent la répartition des salariés par professions et catégories socioprofessionnelles (code PCS).
- Table de correspondance code PCS x familles de métiers OPCO 2i, créée par KYU.

Méthode de calcul : Le nombre de salariés par famille de métiers OPCO 2i est reconstitué en multipliant la base DADS par la table de passage PCS x familles de métiers.
Ces données étant de 2015, elles donnent un aperçu de la répartition par famille de métiers, qui a pu évoluer depuis.

1 source :
Les portraits statistiques de branche (PSB) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.
Méthode de calcul : La répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.
Exceptions : Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (chaux, ciments, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Volet alternance

Le volet alternance s'intéresse aux nombres d'apprentis et de contrats de professionnalisation et à leur répartition par région et par taille d'entreprises.

APPRENTISSAGE

39% en Île-de-France

Nb d'apprentis par région – OPCO 2i

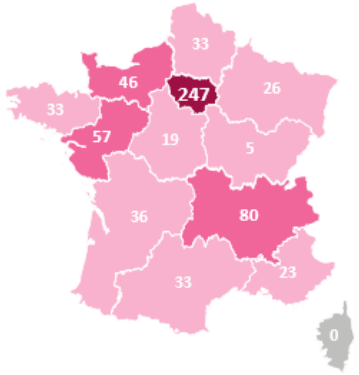

33% dans les 50 à 299 salariés

Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i

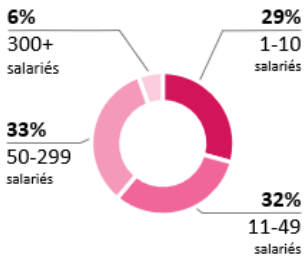

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

35% en Île-de-France

Nb de contrats pro par région – OPCO 2i

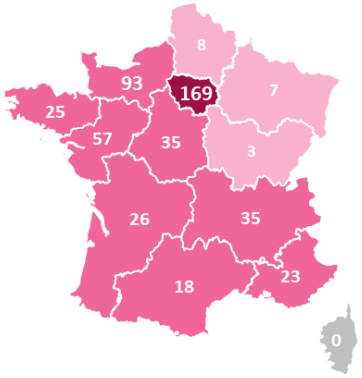

39% dans les 11 à 49 salariés

Contrats pro par taille d'entreprise – OPCO 2i

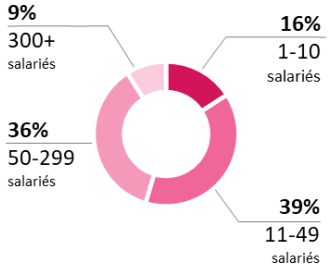

Les données 2020 des alternants en formation ont été fournies par OPCO 2i à partir de leur base de données :

- Nombre total d'alternants
- Répartition régionale
- Répartition par taille d'entreprises

CODES APE ET TAUX DE COUVERTURE INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Part des salariés de la branche dans chacun des codes APE – source DARES 2017

1086Z	Fabrication d aliments homogénéisés et diététiques	8%
2014Z	Fabrication d autres produits chimiques organiques de base	2%
2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	10%
2110Z	**Fabrication de produits pharmaceutiques de base**	**25%**
2120Z	**Fabrication de préparations pharmaceutiques**	**78%**
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	5%
3299Z	Autres activités manufacturières n.c.a.	3%
4618Z	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d autres produits spécifiques	5%
4645Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de parfumerie et de produits de beauté	4%
4646Z	**Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques**	**42%**
6311Z	Traitement de données, hébergement et activités connexes	1%
7010Z	Activités des sièges sociaux	5%
7211Z	**Recherche-développement en biotechnologie**	**46%**
7219Z	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	10%
7311Z	Activités des agences de publicité	5%
8690C	Centres de collecte et banques d organes	6%

Source : DARES 2017

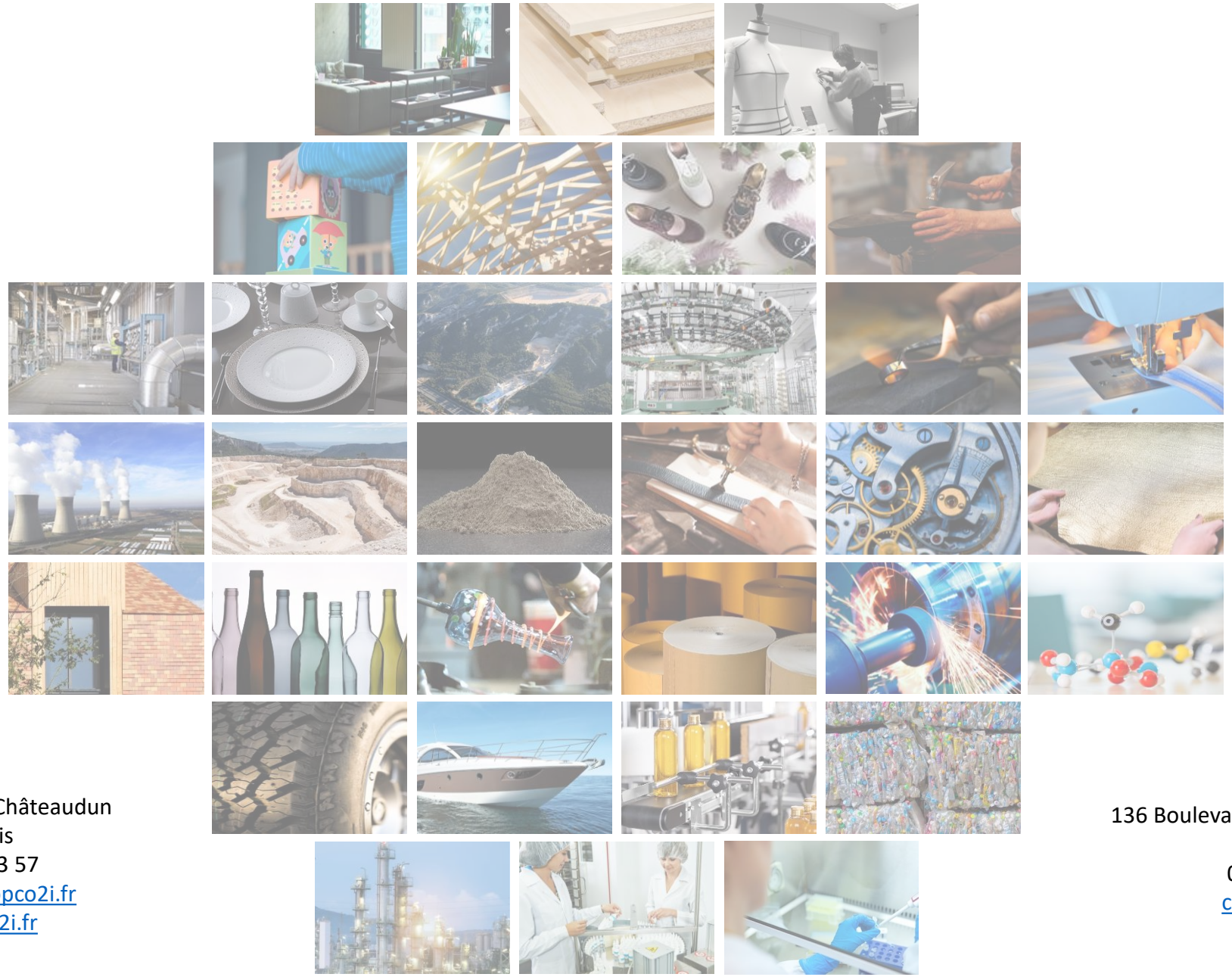

55 rue de Châteaudun
75 009 Paris
08 05 69 03 57
contact@opco2i.fr
www.opco2i.fr

136 Boulevard Haussmann
75 008 Paris
01 56 43 34 33
contact@kyu.fr
www.kyu.fr